



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse :

Carte scolaire 2019 : Les élèves les plus fragiles sacrifiés !!!

Mercredi 16 janvier s'est tenu le Comité Technique Académique qui devait répartir les moyens alloués à l'Académie entre les départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute Vienne. L'Académie de Limoges n'a reçu aucun moyens supplémentaires pour cette rentrée et la Rectrice a fait le choix de proposer la répartition suivante :

Corrèze : -5 postes pour -213 élèves
Creuse : -3 postes pour -251 élèves
Haute Vienne : +8 postes pour 309 élèves de moins

Il n'est pas besoin de procéder à de longues analyses pour constater l'injustice de cette répartition qui fait payer aux deux départements les plus ruraux (la Creuse et la Corrèze) les besoins de la Haute Vienne. On assiste donc à la poursuite de la politique menée ces dernières années qui, quelles que soient les évolutions démographiques, fait porter sur la ruralité les besoins de financement de la Haute Vienne. Ces choix vont à l'encontre des constats objectifs fournis par le Ministère et Rectorat. Les conséquences de ces choix sont d'ores et déjà lourds pour notre département et les élèves les plus fragiles, ceux qui ont le plus besoin de l'école pour s'émanciper sont les premières victimes.

Un département ultra rural et socialement défavorisé (cf fig 1)

A l'observation des données fournies par le Ministère, il apparaît nettement que la Creuse concentre les difficultés : la Creuse est un département très rural et socialement défavorisé. Les comparaisons à l'échelle nationale ou académique mettent en évidence ces éléments. Quand on sait que la France est connue pour être un des systèmes scolaires les plus inégalitaires puisqu'il reproduit trop souvent les inégalités, on peut s'étonner des choix faits.

La scolarisation précoce en recul (cf fig 2)

Dans ces conditions, il est clair que développer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans doit être un objectif. En effet, il est mis en évidence par la recherche que la scolarisation précoce permet de casser les déterminismes sociaux et favorise notamment la réussite scolaire des élèves issus des milieux sociaux les plus défavorisés. Or, dans notre département, le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans recule !!!

Le remplacement en grande difficulté (cf fig 3)

Le département se caractérise par une forte proportion d'écoles de petite taille (des écoles de 1 à 3 classes représentent 71,2 % des écoles). Pourtant, ce sont moins de 1 communes sur 2 qui ont encore une école. La concentration du service public d'Education est un objectif des « gestionnaires » mais éloignerait encore un peu plus le service public des usagers : on mesure aujourd'hui dans les mobilisations que ceci ne correspond pas à la demande sociale. Par ailleurs, les conséquences des absences non remplacées sont d'autant plus lourdes dans les petites structures. Or, le département de la Creuse est aujourd'hui dans l'incapacité d'assurer les remplacements des maîtres absents. Le Rectorat reconnaît que sur les 52 premiers jours de classe depuis la rentrée, le département a connu 714 jours d'absences non remplacées. Ceci correspond à près de 14 postes de remplaçants manquants en moyenne !!!
Vendredi 18 janvier, 20 classes dans le département n'avaient pas d'enseignant !!!

SEGPA : donner moins à ceux qui ont le plus besoin ! (cf fig 4)

Les élèves de SEGPA sont des élèves qui nécessitent une adaptation scolaire, qui concentre la difficulté scolaire et qui ont donc besoin de plus d'attention et de moyens. Or, dans les choix de la Rectrice, ils deviennent une cible pour récupérer des moyens. Ainsi, les dotations annoncées pour ces structures baissent de plus de 6 % et empêcheront sans doute le dédoublement des classes en atelier... C'est donc bien sur les élèves les plus fragiles que la Rectrice fait peser les baisses de moyens.

Dans ce contexte, les organisations syndicales dont le SNUipp-FSU ont voté unanimement contre les propositions de la Rectrice. Nous attendons désormais qu'elle fasse d'autres propositions, plus conformes aux besoins des élèves en faisant notamment appel à la dotation de réserve du Ministère...

Contact : Luc Marquès 06 67 23 70 81 / 06 30 17 47 53

figure 1 (sources : Ministère)

Part d'élèves d'une commune dans une ...	Commune rurale	Commune du premier quintile de revenus fiscaux par unité de consommation
Corrèze	25,20%	5,70%
Creuse	58,20%	36,40%
Haute Vienne	13,80%	5,50%
Académie	23,80%	10,00%

figure 2 (sources : Rectorat) : taux de scolarisation -de 3 ans :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Corrèze	27,4	22,5	21,8	21,6	16,8	17,2	18,8	18,8	17,0	16	15	15,9
Creuse	42,7	19,1	19,6	18,7	16,0	18,4	19,5	15,7	17,9	19	19.8	19,1
Haute vienne	11,5	11,3	6,7	6,5	6,3	6,6	5,9	6,4	8,3	6.3	7.1	5,3
Académie	21,2	16,1	13,4	13,0	10,9	11,6	11,8	11,6	12,2	11	11.3	10,5

figure 3 (sources : Rectorat) : Absences non remplacées :

	2017/2018	1er trimestre 2018/2019
Corrèze	718 jours	98 jours
Creuse	Non communiqué	753,5 jours
Haute Vienne	1813 jours	136 jours

figure 4 (sources : Rectorat) : évolution DGH et effectifs SEGPA :

	2017	2018	Prév 2019	Variation 2017/2019
Effectifs élèves	898	928	948	50
Heures postes	1967	1972	1885	-82
Heures supplémentaires	91,17	102	120	28,83
Heures total	2058,17	2074	2005	-53,17
Heures/élèves	2,29	2,23	2,11	